



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Québec, le 5 novembre 2008

Madame Christine Saint-Pierre
Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, Bloc A, 1er étage
Québec (Québec) G1R5G5

Objet : Façade de l'église Saint-Vincent-de-Paul et site de l'ancien Patro

Madame Saint-Pierre,

Comme vous le savez, sauf la façade, l'église Saint-Vincent-de-Paul a été démolie, sans les permis, en 2006 par le promoteur, Jacques Robitaille, qui avait acquis le terrain en 1998.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, comité de citoyens et citoyennes actif dans le quartier depuis 32 ans, se préoccupe non seulement de l'avenir de la façade, mais du développement de l'ensemble du site. Nous croyons que le non-respect de ses engagements par M. Robitaille ainsi que le délabrement du site suffirait pour qu'il soit exproprié par la Ville, opinion que nous avons déjà publiée dans différents médias.

Si le promoteur abandonne son projet, ce qui semble être le cas actuellement, ou dans l'éventualité d'une expropriation (ce que nous souhaitons), nous voulons vous informer que le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a dans ses cartons une alternative beaucoup plus viable et intéressante pour cette zone patrimoniale. Nous soutenons un projet nous permettant d'agrandir la zone habitée de notre quartier et ainsi que l'utilisation des lieux par la communauté, comme à l'époque du défunt Patro, un projet en accord avec les principes d'aménagement défendus par l'UNESCO.

Nous vous rappelons que dès l'annonce de la vente du site par les religieux de Saint-Vincent-de-Paul, à la fin des années 1980, une coalition de résident-es et de groupes communautaires avait mis de l'avant un projet culturel, résidentiel et social qui devait prendre place sur le site désaffecté. Malheureusement, après une importante campagne, le comité exécutif de la ville a choisi (non sans dissension) de changer le zonage pour permettre la réalisation d'un projet d'hôtel Sheraton qui n'a jamais vu le jour. C'est ce changement de zonage très contesté qui permet aujourd'hui à M. Robitaille de spéculer sur les avantages qu'offrent ce site.

Nous croyons qu'un nouvel hôtel n'est pas une priorité pour ce secteur de la ville, déjà trop bien pourvu en ce sens. Dans la foulée de la revitalisation du centre-ville et des initiatives visant à verdir et à densifier durablement le tissu urbain, nous privilégions un projet prévoyant une mixité des fonctions et comportant une part importante de logements sociaux ainsi que des espaces publics verts, avec en prime une vue magnifique sur les Laurentides. Ce projet pourrait

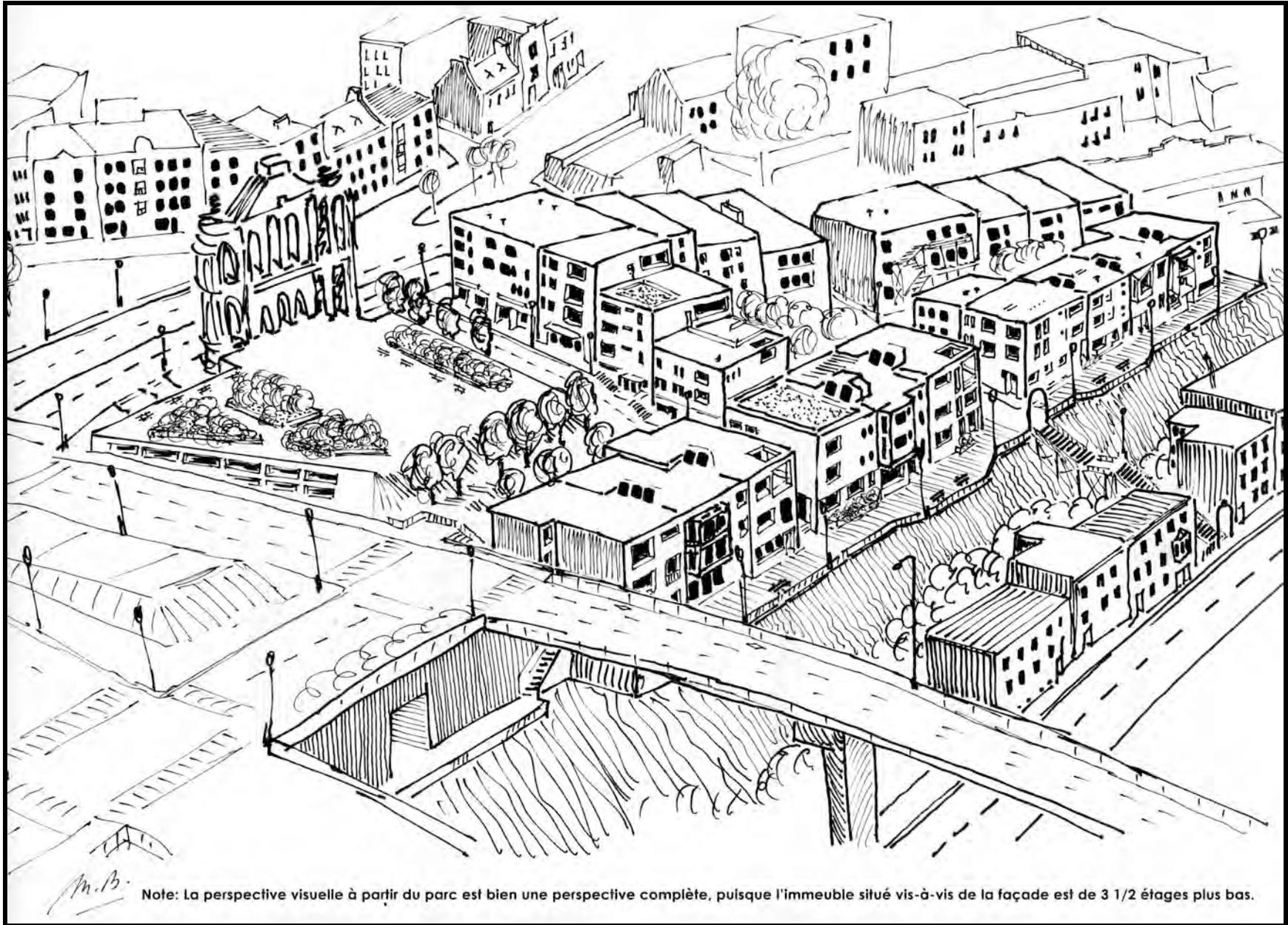
même offrir une porte d'entrée au futur lieu de diffusion de Robert Lepage situé un peu plus bas dans la falaise.

Nous plaidons pour un centre-ville habité, bien vivant, et souhaitons qu'en tant que ministre de la Culture vous soyez sensibilisée aux désirs de la population dans vos interventions futures concernant ce site. Vous trouverez ci-joint un croquis illustrant les types d'aménagement que nous favorisons.

Recevez, madame Saint-Pierre, nos meilleures salutations,

Véronique Laflamme
Organisatrice communautaire
Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R-5B9

c.c. : Monsieur Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
Madame Agnès Maltais, députée de Taschereau
Monsieur Pierre Maheux, conseiller municipal
Madame Anne Guérette, conseillère municipale
Monsieur Louis Germain, comité des citoyens du Vieux-Québec
Monsieur Maxime Routhier, conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste



Note: La perspective visuelle à partir du parc est bien une perspective complète, puisque l'immeuble situé vis-à-vis de la façade est de 3 1/2 étages plus bas.